

ÉCOLE SAINT-MARC
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2020-2021

Procès-verbal de la rencontre régulière du 19 janvier 2021

Étaient présents :

Véronique Bussièrès	Présidente
Pierre-Laurent Boudrias	Parent- VP
Julie Larose	Parent -Secrétaire- Substitut au CP
Simon Meagher	Parent
Mathieu Demers	Parent
Maude Arsenault	Enseignante
Geneviève Deschênes	Enseignante
Marie-Josée Leblanc	Enseignante
Chantal Sweeney	Technicienne Service de garde
Mélanie Bernier	Secrétaire
Anne-Sophie Gousse Lessard	Parent-substitut
Julie-Ève O'Meara	Parent-substitut
Mylène Lafortune	Psychoéducatrice

Étaient absents :

Hélène Gauvin	Enseignante substitut
Yolaine Tremblay	Parent- congé prolongé

Invité :

Sylvain Cléroux	Directeur
-----------------	-----------

1. Ouverture de l'assemblée, vérification du quorum et mot de bienvenue

L'assemblée est ouverte à 19h00, nous avons le quorum.

2. Adoption de l'ordre du jour

Résolution 19-01-21-01

Véronique Bussièrès propose l'adoption de l'ordre du jour, appuyée par Pierre-Laurent Boudrias
Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

3. Bons coups à souligner

- Bravo pour la semaine d'école à distance : belle préparation de l'équipe-école. Malgré quelques problèmes techniques, c'était un juste équilibre entre enseignement à distance et travaux à faire. Formule réussie.
- Bravo pour le retour en classe sous le signe de l'adaptation et la résilience.
- Bravo pour l'Activité KOTV : les enfants ont aimé ça !
- Bravo à Monique pour l'activité en CHSLD
- Bravo aux enfants qui fréquentent le SDG : le port du masque se fait sans problématique.

4. Période réservée au public

4.1 Réaffectation des enseignants-orthopédagogues

Demande du syndicat des profs de l'école d'appuyer la demande syndicale de ne pas déplacer les enseignants-orthopédagogues d'une école à l'autre pour remplacer dans les classes étant donné la pénurie de professeurs.

Résolution 19-01-21-02

Julie Larose propose d'appuyer la déclaration signée par l'alliance et le Comité de parents du CSSDM. Geneviève Deschênes appuie.

Cette proposition est adoptée à la majorité

Le CÉ appuie l'esprit de la déclaration, mais certains membres tiennent à préciser qu'ils ne veulent pas non plus que la non-réaffectation amène des classes sans profs. Certains membres se questionnent sur la faisabilité des solutions proposées.

4.2 Soutien aux enseignants de l'école

Le syndicat nous demande d'appuyer leurs demandes syndicales. Certains membres trouvent qu'il y a beaucoup de demandes très techniques et ne se sentent pas à l'aise d'appuyer les demandes dans leur entièreté. Certaines personnes proposent d'appuyer seulement les grands principes généraux.

Résolution 19-01-21-03

Julie Larose propose d'appuyer les grandes lignes des demandes syndicales soit :

- 1- La reconnaissance de l'apport des enseignantes et enseignants à la société québécoise en bonifiant leur condition économique et en améliorant la conciliation famille-travail-vie personnelle
- 2- Une tâche recentrée sur l'enseignement
- 3- Une composition de classe respectueuse des enseignantes et enseignants ainsi que de leurs élèves à risque, élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA) et élèves ayant des besoins particuliers (EBP)
- 4- L'assurance d'une communication transparente et d'une transmission d'informations efficace pour de meilleures relations de travail

Anne-Sophie Gousse Lessard appuie

Cette proposition n'est pas adoptée. Le vote étant égal, la présidente n'utilisera pas son veto. Le CÉ s'abstient donc d'appuyer la proposition.

5. Adoption du procès-verbal 20 octobre 2020

Résolution 19-01-21-04

Mathieu Demers propose l'adoption du procès-verbal ; appuyée par Véronique Bussière

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

6- Suivi du PV du 17 septembre 2019

Déjà inclus à l'ODJ

7. Points de discussions et de décisions

7.1 Adoption de la régie interne

Sylvain a harmonisé la régie interne avec la nouvelle loi sur la gouvernance.

Résolution 19-01-21-05

Véronique Bussière propose l'adoption de la régie interne ; appuyée par Simon Meagher

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

7.2 Formation obligatoire du CÉ

Sylvain a préparé un formulaire à cocher pour les capsules que l'on a visionnées. Il enverra le lien et réitère que la formation est obligatoire, selon la loi.

7.3 Budgets

7.3.1 Présentation du budget école et fonds 4/9

Le Covid a créé un déficit de 240 000\$. L'école en éponge une partie et le restant devrait être épongé par le ministère.

- C'est le SDG qui coûte le plus cher
- Nous n'avons qu'un enseignant en retrait à cause de la Covid
- Les remplacements que l'école doit assumer lors des absences des profs pour cause d'isolement en attente de résultat de test causent aussi un déficit.
- Les absences des postes de concierges et secrétaires sont entièrement payées par l'école.

En gros, l'école n'est pas à l'aise financièrement à cause de la situation actuelle, sinon ça irait bien.

7.3.2 Répartition des montants

Chaque année le Ministère demande de confirmer que l'on a reçu certains montants pour des mesures dédiées ou protégées. Le ministère transfère au centre de services scolaire ces allocations, qui les transfère ensuite aux écoles. Si le centre de services scolaire conserve des sommes, il doit justifier pourquoi.

Le conseil d'établissement de l'école Saint-Marc confirme que le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur a alloué à l'établissement dans le cadre des mesures dédiées et protégées, un montant de 36 242\$.

Le conseil d'établissement de l'école Saint-Marc confirme que le déploiement de ces mesures a été prévu dans le cadre du budget de l'établissement.

Veillez prendre note que ce montant ne couvre que les mesures dédiées et protégées suivantes :

- Aide alimentaire (Mesure 15012);
- Soutien à la réussite éducative des élèves doués (à haut potentiel) (Mesure 15027);
- Cours d'école vivantes, animées et sécuritaires (Mesure 15029);
- Soutien aux écoles pour la mise en place d'interventions d'efficaces en prévention de la violence et de l'intimidation et pour favoriser un climat scolaire sécuritaire, positif et bienveillant (Mesure 15031);
- Agents de soutien aux collaborations-écoles-familles immigrantes (Mesure 15055);
- Acquisition d'œuvres littéraires et d'ouvrages documentaires (Mesure 15103);
- Acquisition de livres de littérature jeunesse et d'ouvrages documentaires pour les classes de l'éducation préscolaire et du 1^{er} cycle du primaire (Mesure 15104);
- Sorties scolaires en milieu culturel (Mesure 15186);
- Formation en réanimation cardio-respiratoire au secondaire (Mesure 15200);
- Soutien à l'ajout de classes spéciales (Mesure 15313).

Résolution 19-01-21-06

Véronique Bussière propose l'adoption de la répartition des montants reçus par l'établissement pour les mesures dédiées et protégées ; appuyée par Simon Meagher

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

7.4 Appel à projets du CÉ

Après avoir reçu les projets, Véronique a validé avec Sylvain pour voir si certains projets pouvaient être payés par le budget de l'école. Ensuite, Sophie Brosseau (OPP) et elle ont fait une évaluation des projets et décidé des montants accordés. Il reste 800\$ pour d'autres projets. Comme aucun projet n'a été déposé par le 2^e cycle, Geneviève s'engage à aller parler aux profs pour leur rappeler qu'elles peuvent déposer des projets.

Projet	Demandeur(s)	Budget demandé	Montant alloué (total autorisé par le CÉ de 7000\$)
Tournois d'échecs au troisième cycle du SDG: achat de 3 jeux d'échecs par groupe	SDG Chantal Sweeney	630,00 \$	630,00 \$
Achat de stylets à prêter aux élèves d'une classe techno en 6e année, afin de faciliter l'utilisation des tablettes	Geneviève Deschênes	275,00 \$	275,00 \$
Sacs pour dossiers de chaise	Geneviève Deschênes	830,00 \$	830,00 \$
Maison théâtre: activité sur l'exploration des émotions, l'expression et le mouvement du corps	Hélène Gauvin au nom des enseignantes de 1re année	280,00 \$	280,00 \$
Pièce de théâtre Petit cochon, une histoire vraie... : présentée à l'école	Hélène Gauvin au nom du 1er cycle	600,00 \$	600,00 \$
Une activité en sciences avec ProfAqua pour les élèves de 1re année	Hélène Gauvin au nom des enseignantes de 1re année	800,00 \$	- \$
Articles pour classe flexible: classe d'Hélène Gauvin en 1re année	Hélène Gauvin	de 260 à 960\$	420,00 \$
Pièce de théâtre du groupe de Manon: Achat de costumes et accessoires pour pièce de théâtre et location de caméra pour filmer et envoyer aux parents.	SDG Manon Vallières	650,00 \$	650,00 \$
Cours d'éducation physique: achat de matériel de cirque	Marie-Josée Leblanc	1 200 \$	1 200 \$
Cours de musique: Remplacement du système de son et de 3 claviers rendus en fin de vie. Achat d'une flotte de 12 djembés	Louis Beaudoin-de la Sablonnière	de 575\$ à 3156\$	1 507 \$
		de 4900\$ à 8181\$	6 392,00 \$

Résolution 19-01-21-07

Véronique Bussière propose l'adoption des projets-écoles financés par le CÉ comme stipulé dans le tableau ci-dessus ; appuyée par Chantal Sweeney.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

7.5 Consultation sur les critères de sélection d'une direction

Le CÉ est consulté les critères « d'embauche » pour le choix d'une direction de leur école. Nous avons gardé les mêmes critères existants en y ajoutant un point sur la nécessité de la communication avec les parents.

7.5 Formation aux parents

Nous avons un **budget de 400\$** pour la formation du CÉ. Par le passé, nous utilisons ce budget pour organiser une conférence sur un sujet x susceptible d'intéresser les parents.

Lors du CÉ précédent, nous avons émis le souhait de proposer une conférence sur le comportement à adopter face aux écrans par souci de prévention avec la place qu'occupent les médias sociaux chez les élèves. Or ce type de conférence n'existe pas.

Nous conservons donc l'argent disponible si en cours d'année nous avons une nouvelle idée, mais dans le contexte actuel où nous sommes beaucoup devant l'écran, nous préférons reporter l'idée d'une conférence en virtuel.

Sylvain regardera si d'autres écoles reprennent la formule de la conférence avec Dr. Nadia. Comme c'est très cher, les écoles se rassemblent et divisent les coûts de la conférence.

8. Service de Garde

8.1. Informations

La situation demeure la même qu'en début d'année. Chantal veut souligner l'adaptation et la résilience des enfants qui doivent porter le masque toute la journée. Bravo aussi à l'équipe SDG !

8.2 Frais de civilité

Résolution 19-01-21-08

Mathieu Demers propose que 350\$ soit accordé en frais de civilité pour souligner le travail des éducatrices ; appuyée par Julie Larose.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

9. Rapport des partenaires

9.1 Représentant de l'OPP

- La campagne de café a rapporté 2300\$.
- Avec les dons reçus des parents, nous avons pu faire de très gros paniers de Noël pour 10 familles de l'école.
- Il y a eu la parution du *Marcoeur* avec la page couverture en couleur.

Véronique assistera à la prochaine rencontre de l'OPP. Sylvain lui demande d'aborder le mandat de la photo scolaire, car il y a eu beaucoup de plaintes avec le fournisseur actuel.

9.2 Comité de parents

Yolaine était la déléguée auprès du comité de parents. Comme elle sera en absence prolongée, Julie assurera son rôle de substitut. Véronique demandera à Yolaine d'envoyer les documents qu'elle reçoit à Julie et elle.

10. Point d'information

10.1 Suivi des mesures locales en lien avec la Covid-19

Tout se passe bien, les mesures ont toutes été transmises dans les info-parents. Le seul aspect qui demeure compliqué, c'est la gestion des enfants qui sont en isolement, car eux ou un membre de leur famille sont en attente de résultat de test.

Question sur l'aération dans notre école ? La directive donnée par le centre de services scolaire est d'ouvrir les fenêtres le plus souvent possible, en mentionnant qu'il n'y a pas de problème de qualité de l'air dans nos écoles. Le CÉ soulève l'incohérence de cette directive. La qualité de l'air de toutes les écoles sera testée d'ici la fin février. Pour l'instant, les enseignants s'assurent qu'au moins une fenêtre soit ouverte presque en permanence et que des échanges d'air se fassent au moins trois ou quatre fois par jour.

Sylvain rappellera dans le prochain info-parents que les enfants apportent un chandail chaud à l'école.

Question sur l'attitude qu'adopte l'école avec des parents qui nient l'existence du Coronavirus ? La consigne dit que tous les élèves doivent porter un couvre-visage donc si des élèves portent un cache-cou ou un foulard c'est toléré. Pour l'instant, il n'y a qu'un seul parent sur 531 élèves qui a dit ne pas vouloir que son enfant porte de masque, car le virus n'existait pas.

10.2 Bilan du processus de sélection pour l'anglais intensif 2021-2022

Il y a eu 88 demandes dont 41 des élèves de Saint-Marc.

34 élèves de Saint Marc ont été acceptés et 14 d'autres écoles.

Voici un comparatif sur les quatre dernières années :

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Saint-Marc	21	39	35	34
Autres écoles	27	11	13	14

11. Varia

11.1 Démarrage des sous-comités de travail

Pour le sous-comité campagne de financement, Véronique devrait convoquer une première rencontre d'ici 2-3 semaines.

Pour le comité parascolaire, Sylvain préfère attendre que ce travail se fasse en personne. Nous évaluerons la situation et aborderons ce suivi lors du prochain CÉ.

12. Points à l'ordre du jour du prochain CÉ

- Formation des parents
- Projets-École pour le 800\$ restant
- Suivi des sous-comités (Parascolaire et Financement)
- Souligner les finissants 2021

14. Levée de l'assemblée à 21h25

Secrétaire (Julie Larose)

Présidente (Véronique Bussières)